

déficit actuel. En d'autres termes, le gouvernement ne vise pas à l'équilibre et il se sert du déficit même pour inclure certains avantages fiscaux dans le budget.

Même si les députés libéraux de l'arrière-ban peuvent se réjouir un peu et même si une joie profonde peut régner chez les financiers de la rue Bay, je tiens à dire que ce budget offre très peu de réconfort au Canadien moyen. Le ministre des Finances (M. Benson) s'est soucié bien davantage de consolider le parti libéral auprès des financiers de la rue Bay et le Canada auprès des conseillers en matière fiscale qu'à présenter une réforme fiscale authentique ou, d'ailleurs, à aider ceux qui ont besoin de dégrèvements.

Le ministre nous semble avoir omis les stimulants nécessaires exigés par le niveau élevé actuel du chômage au pays. Tout en concédant qu'il s'orienté dans la bonne direction—il a prévu un déficit—nous ne croyons pas que l'ampleur de ce déficit suffira à rétablir cette année ou l'an prochain le plein emploi au pays. Le ministre n'a pas précisé le taux de chômage qu'il juge tolérable. Lorsque quiconque cherche un emploi réussit à l'obtenir, cela ne signifie rien, mais le ministre refuse de fournir les chiffres de l'extrapolation du gouvernement sur le plein emploi.

Dans les rangs serrés du parti libéral et de la bureaucratie du pays, on aurait, semble-t-il, arrêté le taux de chômage à 5 p. 100 et les mesures présentées dans le budget sont conçues de façon à faire progresser l'économie suffisamment pour atteindre ce taux au cours des deux prochaines années. Ce taux est absolument inacceptable, monsieur l'Orateur. On ne peut accepter un programme qui projette d'établir le taux de chômage à 5 p. 100. C'est ridicule, surtout lorsque le Conseil économique du Canada a déclaré après avoir examiné ce problème, que le taux de chômage le plus élevé qui soit acceptable au Canada ne devrait pas dépasser 3 p. 100.

A notre avis, le budget aurait dû prévoir des encouragements fiscaux de nature à faire progresser l'économie de façon à atteindre le plein emploi sauf pour les 3 p. 100. Le gouvernement a entièrement négligé cet aspect et il a trahi tous ceux qui avaient espéré en une réelle réforme fiscale. Le budget ne comporte aucune réforme fiscale, monsieur l'Orateur; il prévoit quelques changements dont nous allons traiter; mais dans l'ensemble, ce budget est, à notre avis, un échec complet.

Des voix: C'est exact.

M. Saltsman: Au premier coup d'œil, le budget comprend quelques bonnes dispositions. On augmente les exemptions, on augmente les prestations des vieillards pensionnés et on tient compte des frais de garde d'enfants. Mais l'euphorie qu'elles suscitent est peut-être la même qu'on obtient en se frappant la tête contre un mur parce que cela fait du bien quand on s'arrête. A première vue, le budget donne l'impression de renfermer de bonnes dispositions, de sorte que le parti libéral a eu la main heureuse encore une fois. Avant longtemps, cependant, quand les Canadiens auront eu le temps de contrôler ces prétentions outrées et pompeuses, et d'examiner l'effet du budget sur leur propre sort pour voir s'ils

[M. Saltsman.]

seront mieux traités qu'avant, ils s'apercevront que ce budget apporte peu de chose au Canadien moyen.

• (2.50 p.m.)

Je ne dis pas que ce soit le cas de tout le monde, car le budget présente d'énormes avantages aux gens d'affaires qui tirent leurs revenus de la plus-value de leurs capitaux ou de leurs placements. C'est un budget de jongleur, où on lance toutes sortes de choses en l'air. On ne sait pas toujours quel article suit l'autre et le tout s'embrouille joliment, mais on passe de l'un à l'autre. C'est ce genre de choses que le parti libéral appelle un miracle. Il prétend qu'il n'en coûte pas cher au gouvernement pour toutes les bonnes choses qu'il offre. Il y a peut-être de vrais miracles, mais ce n'est pas le cas ici, d'après moi. Je ne pense pas que le parti libéral soit capable de donner quelque chose pour rien, sans faire des remaniements.

C'est intéressant de voir comment on a procédé dans ce cas-ci. Voyons à la page 64 du résumé du projet de loi sur la réforme fiscale, l'effet sur les recettes fiscales des modifications apportées à l'impôt sur le revenu des particuliers au cours de la première année du nouveau régime. Nous constatons que le gouvernement a augmenté l'exemption de base et les chiffres en sont indiqués. Nous pouvons voir que les avantages accordés aux gens moyens sont contrebalancés par bien d'autres choses. Le gouvernement va retirer 30 millions de plus que ce qu'il verse au titre des déductions pour l'assurance-chômage par opposition à ce qu'il perçoit en incluant ces prestations dans le revenu. Au n° 9 nous pouvons lire «Inclusion dans le revenu des primes d'assurance-maladie payées pour le compte d'un employé par son employeur». Le gouvernement perçoit 80 millions de dollars là-dessus, soit à peu près ce que lui a coûté l'augmentation des exemptions de base. Qui a bénéficié de l'inclusion des primes d'assurance-maladie? Pour moi, ce sont les travailleurs du pays, ce qui fait que le gouvernement prélève de l'argent d'un côté pour en donner de l'autre. Il exécute ce petit tour de passe-passe en s'imaginant qu'il passera inaperçu.

L'article 11 s'intitule Autre limitation des déductions pour frais et autres éléments inclus dans le revenu. Sous ce chapitre, le gouvernement percevra 65 millions de dollars en 1972. Voyons en quoi consiste ce montant. D'abord, en allocations, dans une proportion de 20 millions de dollars, pour la formation des adultes. Qui bénéficie de ces allocations, les riches? Cet article comprend également des modifications concernant les forces armées pour la somme de 15 millions de dollars. Quand je m'enquis à ce sujet, on me répondit qu'il s'agissait uniquement de la catégorie des généraux. Nous avons beaucoup de généraux dans l'armée mais je ne savais pas que nous en avions pour 15 millions. Je suis persuadé que ce poste concerne bien d'autres personnes que les généraux. Plus loin au bas de la liste, il est question des intérêts supplémentaires versés par les coopératives, les caisses populaires et les coopératives de crédit au montant de 5 millions. Un peu plus loin, il est question des bourses de recherche, d'études, d'entretien et subventions. Là le gouvernement récupère encore 5 millions. Voilà la façon dont il encaisse les bénéfices qu'il verse.

Comparons cela avec les recommandations du Livre blanc et de la Commission Carter. Étant donné que des ministériels prendront la parole après moi, j'espère qu'ils